

Qu'est-ce qu'un élève à haut potentiel ?

Le haut potentiel est défini dans le vademecum national "Scolariser un élève à haut potentiel".

C'est aussi un élève à besoins éducatifs particuliers.

Le Haut Potentiel fait référence à :

- un fonctionnement intellectuel différent, une pensée en arborescence
- une curiosité qui se manifeste par un questionnement intensif, besoin de sens et de compréhension
- une grande sensibilité à son environnement, rapport intense au monde et aux autres
- la faculté à comprendre, raisonner, mémoriser, résoudre des problèmes complexes, la rapidité à traiter l'information et d'assimiler un grand nombre de connaissance.

Textes de référence :

- Circulaires [2007](#) et [2009](#)
- [Code de l'éducation](#)
(article [Article L321-4](#))

Outil pour l'enseignant: repérer l'EHP dans la classe
→ [Vademecum](#) pour la scolarisation des élèves à haut potentiel

 Un Haut Potentiel peut se manifester par une difficulté d'expression comportementale (agitation, provocation, repli sur soi, difficultés relationnelles...), difficultés ou refus face aux apprentissages..

1

Repérage

- S'entretenir avec l'élève pour affiner ses besoins
- Utiliser les grilles de repérage du VADEMECUM
- Rencontrer les parents et éventuellement leur demander de compléter une grille d'observation
- Demander à un enseignant spécialisé ou à une psychologue de l'Éducation nationale de faire une observation en classe (RASED)

Protocole



Haut potentiel et difficultés associées

Il y a des EHP qui poursuivent une scolarité sans difficulté mais la veille et l'identification restent utiles.

Il peut apparaître chez l'EHP un **décalage** entre ses différentes capacités (par exemple motricité / aisance verbale ; compréhension / production...).



"Il peut aussi coexister, comme chez tout enfant, des troubles associés tels que des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Il peut aussi coexister un trouble psychique". - **Vademecum Scolariser un élève à haut potentiel**

Un EHP peut être porteur d'un trouble spécifique des apprentissages et le **compenser** parfois jusqu'au collège ou au lycée, grâce à des stratégies d'adaptation efficaces.

Mais il pourra donc être en difficulté à un moment donné de sa scolarité et éprouver **une grande anxiété, une baisse de l'estime de soi, voire un état dépressif** pouvant aller jusqu'au **décrochage scolaire**.

L'EHP peut être mis en difficultés lorsqu'il est dans un **environnement inadapté** à son profil particulier.



Dès que l'enseignant constate une difficulté durable d'apprentissage ou de comportement chez l'élève., il est indispensable de solliciter le médecin scolaire en complémentarité des psychologues EN, infirmières/infirmiers., enseignants spécialisés...

2

Identification

L'identification d'un EHP passe par un **bilan** et une **analyse clinique** qui peuvent être réalisés par un **psychologue de l'Éducation Nationale** diplômé d'État ou par un autre praticien ayant le titre de **psychologue**.

Le bilan comprend l'évaluation :

- du fonctionnement cognitif (tests psychométriques actualisés) ;
- du développement psychoaffectif éventuellement complétée par des investigations dans d'autres domaines (moteurs, socio-émotionnels, créativité...).

Les personnes concernées

- La famille de l'élève et l'élève
- Le **Psychologue** de l'Éducation Nationale
- Le médecin de l'Éducation Nationale
- L'infirmière/l'infirmier de l'Éducation Nationale
- Le référent EHP et / ou l'enseignant spécialisé
- Le chef d'établissement ou le directeur de l'école
- L'Inspectrice/L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Le professeur principal ou le professeur des écoles
- Les partenaires extérieurs (orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, ...)



Points de vigilance

- Identification précoce souhaitable; le haut potentiel peut être identifié à tout âge
- Compte-rendu du WISC et des bilans médicaux : règles du secret médical (pli cacheté) + coût financier important en libéral ; privilégier le/la psyEN
- Suradaptation des filles qui masquent plus leur haut potentiel.
- Harcèlement : difficultés fréquentes dans les relations aux pairs.
- Centres d'intérêts décalés: isolement, mise à l'écart

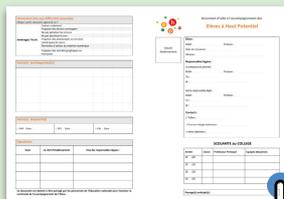
LE SAUT DE CLASSE

Il n'est pas automatique. S'il a lieu, il doit être accompagné et réfléchi avec l'élève et sa famille doit prendre en compte les différents besoins et particularités de l'élève. Il peut se faire sans l'attente de résultats hors norme.

3 Mise en place des aménagements après identification partagée des besoins

Objectifs de l'équipe éducative : définir les **points d'appui**, les **axes de progrès**, les **obstacles** à partir de l'analyse des besoins de l'élève, en accord avec la famille

Documents d'appui possibles



→ Document d'Aide à l'Accompagnement des Éèves à Haut Potentiel : choix des aménagements

- Analyse du bilan psychométrique par le/la PsyEN et le médecin EN
- Support d'aide à l'identification des besoins [VADEMECUM](#) pour la scolarisation des élèves à haut potentiel
- Les remarques des parents
- Un bilan étalonné des acquisitions scolaires, par exemple EPOCY 2-3
- Le résultat aux évaluations nationales
- Le LSU
- Le Questionnaire d'Aide à la Décision d'Ajustement du Parcours Scolaire ([QADAPS](#))

Aménagements possibles

- La différenciation pédagogique : [grilles du colloque HP de Paris en mars 2021](#)
- Tutorat entre pairs
- Le tutorat par les adultes : temps de rencontre individuelle avec le référent HP et temps de regroupement des élèves HP de l'école
- L'enrichissement du parcours : découvertes de nouvelles connaissances et compétences / approfondissement
- Décloisonnement
- La mise en oeuvre d'un espace dédié et/ou d'ateliers entre pairs (créatifs, scientifique, développement durable, solidaires...)
- Accélération du cursus après évaluation des compétences scolaires à l'aide de bilans étalonnés et à l'aide du [QADAPS](#)

Vérifier que l'environnement est bien adapté au profil émotionnel et cognitif de l'élève.

4

Ressources

- Page Dsden dédiée: <https://www.ac-versailles.fr/les-eleves-a-haut-potentiel-91-122960>
- Le professeur ressource départemental école inclusive

1^{er} degré

Référente EHP au sein de Paire 91
RASED (enseignants spécialisés, PsyEN et médecin scolaire)

2nd degré

Le référent EHP de l'établissement
PsyEN EDCO médecin scolaire
Les professeurs ressources école inclusive

Extérieures à l'Education Nationale

[AFEHP91](#)
[ANPEIP 91](#)
[Centre National d'Aide aux Enfants à Haut Potentiel](#)